
Pap NDIAYE (France 2), Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

France 2, Thomas Sotto – 7h40

THOMAS SOTTO

Bonjour et bienvenu dans « Les 4V », Pap NDIAYE.

PAP NDIAYE

Bonjour.

THOMAS SOTTO

Il va y avoir un plan interministériel dès la rentrée scolaire pour lutter contre le harcèlement scolaire. On a envie de dire enfin, mais concrètement, qu'est-ce qui va changer ? Qu'est-ce qui va changer à l'école ? Au collège ? Au lycée ?

PAP NDIAYE

On se mobilise depuis de nombreuses années contre le harcèlement dans les établissements scolaires, dans les écoles également. On a besoin d'accélérer en la matière. Ça veut dire, plus de formation pour les enseignants, ça veut dire la possibilité pour des élèves harceleurs en primaire d'être déplacés plutôt que les élèves...

THOMAS SOTTO

Et qu'on déplace le harceleur, l'agresseur plutôt que le harcelé, la victime.

PAP NDIAYE

Plutôt que le harcelé, voilà. Ce sera possible à partir de la rentrée.

THOMAS SOTTO

Ce sera systématique ?

PAP NDIAYE

Alors non, en cas, bien entendu, de difficultés lorsqu'un élève posera des problèmes de sécurité et de santé pour les autres élèves. Il faut tout de même enquêter, on a affaire à des enfants.

THOMAS SOTTO

Oui, bien sûr.

PAP NDIAYE

On va également généraliser le dispositif phare. Vous savez, ce dispositif de prévention, de détection et de prise en charge des victimes dans tous les lycées. Il est généralisé, pour l'instant, aux écoles et aux collèges. Il faut qu'il soit d'ailleurs homogénéisé pour que ça se passe au mieux. Il y aura un enseignant ou en tout cas, un adulte référent dans chaque établissement qui sera chargé de la mise en place...

THOMAS SOTTO

Dès la rentrée de septembre ?

PAP NDIAYE

Dès la rentrée de septembre.

THOMAS SOTTO

Ecoles, collèges, lycées ?

PAP NDIAYE

Ecoles, collèges, lycée. Et qui sera... Non, collèges, pardon. Pour cela, et qui sera rémunéré à cet effet, qui sera chargé de la mise en place et du suivi du plan anti-harcèlement. Et puis enfin, avec mes collègues de l'Intérieur, de la Justice et du

Numérique, nous assurons qu'il y a une bonne coordination entre tous les services de l'Etat, que la police et la Justice embrayent bien lorsqu'il y a une situation de harcèlement avérée.

THOMAS SOTTO

Toutes ces intentions sont évidemment louables, le problème ce sont les effets d'annonce. Il devait y avoir une heure de sensibilisation organisée dans les 7 000 collèges de France au mois de juin.

PAP NDIAYE

Ça a été fait.

THOMAS SOTTO

Elle n'a pas eu lieu partout.

PAP NDIAYE

Elle peut se faire cette semaine également. Ça peut être la semaine dernière bien sûr. Et puis, en fonction des contraintes ...

THOMAS SOTTO

Il y a des collèges où on arrête les cours ce soir et ça n'a pas été fait.

PAP NDIAYE

Ça se poursuivra à la rentrée. Ça s'est fait dans un très grand nombre de collèges, je peux vous le garantir. C'est une heure de sensibilisation aussi au cyberharcèlement parce que le cyberharcèlement se poursuit pendant les vacances. Donc on a besoin de sensibiliser les élèves là-dessus mais nous allons poursuivre nos efforts bien entendu à la rentrée avec notamment, j'insiste sur ce point, une sensibilisation des parents parce que nous avons besoin des parents pour lutter contre le cyberharcèlement. L'école peut faire beaucoup mais elle ne peut pas tout faire ; on a besoin de mobiliser les parents sur le sujet.

THOMAS SOTTO

Il y a une enveloppe budgétaire qui est débloquée, notamment pour la rémunération supplémentaire du professeur référent ? Ça fait combien ça.

PAP NDIAYE

Oui, ça, ce sont des calculs budgétaires que nous allons faire. Mais, bien entendu, ça coûte de l'argent. La formation des personnels ça coûte de l'argent. J'ai annoncé également que le 30 18, vous savez, ce numéro gratuit qui rencontre d'ailleurs un grand succès, si je puis dire, aura des moyens augmenter. Tout cela montre notre détermination.

THOMAS SOTTO

Tout ça dès septembre.

Il y un enseignement qui partait d'une belle intention mais dont on se demande aujourd'hui à quoi il sert, c'est l'enseignement moral et civique. Vous avez prévu de le réformer, Pap NDIAYE. Qu'est-ce qui va changer concrètement ?

PAP NDIAYE

Oui, c'est un enseignement important pour ancrer les questions et les valeurs de la République et aussi celle de laïcité chez nos élèves. Mais c'est souvent un enseignement qui sert de variable d'ajustement pour les professeurs d'histoire-géographie. Je ne leur jette d'ailleurs pas la pierre, on a besoin de mieux le sécuriser, cet enseignement.

THOMAS SOTTO

Alors qu'est-ce qui va changer ?

PAP NDIAYE

Il y a deux choses qui vont changer : un, on va doubler le temps consacré à l'enseignement moral et civique. Aujourd'hui, en moyenne, c'est une demi-heure par semaine ; ce sera une heure par semaine.

THOMAS SOTTO

Une heure par semaine à partir de la rentrée prochaine ?

PAP NDIAYE

A partir de la rentrée 2024. Il faut le temps de faire les programmes, bien entendu. Et puis, deuxièmement, c'est la refonte des programmes. Actuellement, ce sont des programmes un petit peu vieillis, ils ont une plus d'une dizaine d'années. On va les refondre autour de trois pôles : un, le pôle valeurs de la République, laïcité. Il convient bien entendu d'insister sur ce point. Deux, les questions de développement durable, former à l'éco-citoyenneté. Vous savez que les élèves sont très mobilisés et entrent...

THOMAS SOTTO

Il y a des éco-délégués maintenant dans les collèges.

PAP NDIAYE

Il y a des éco-délégués et on a besoin d'ancrer cela sur des savoirs scientifiques et puis, sur une citoyenneté renouvelée par les questions de développement durable. Et puis, troisièmement, les questions du numérique ; on en parlait à propos de cyberharcèlement. Elle compte beaucoup : l'accès à l'information, la manière dont les élèves... Voilà ces trois pôles.

THOMAS SOTTO

On va y aller étape par étape. Sur les questions de laïcité, ça fait des années et des années qu'on a l'impression que tous les ministres de l'Education mettent un peu le couvercle sur la casserole, qu'on achète un peu la paix sociale en fermant les yeux. Dans les faits aujourd'hui, on voit qu'il y a beaucoup d'incidents dans des établissements et notamment des abayas. Est-ce qu'elles vont continuer à être tolérées ou est-ce qu'il va y avoir, à partir de la rentrée, une règle ferme et définitive ? Quand on est habillé avec un vêtement qui a une connotation religieuse, on ne rentre pas.

PAP NDIAYE

On ne tolère rien du tout. Les règles de la laïcité sont appliquées fermement. D'ailleurs, on ne met pas la poussière sous le tapis. On publie des données chaque mois.

THOMAS SOTTO

C'est quoi les dernières données là-dessus ?

PAP NDIAYE

Les dernières données montrent une baisse pour le mois de mai mais au mois d'avril, c'était une hausse. Donc, on a des variations saisonnières.

THOMAS SOTTO

Avec combien de cas à peu près ?

PAP NDIAYE

Pour le mois de mai, environ 400 cas. C'est 400 cas de trop, bien entendu. C'est pour cela qu'il faut se mobiliser, à la fois, sur les questions de port de tenues à dimension religieuse. Elles sont interdites dans les espaces scolaires. Et puis aussi, sur les questions de contestation pédagogique, de refus d'aller en cours. Tout cela nous mobilise, bien entendu. On le fait en formant les personnels, on le fait aussi en sanctionnant, dans les établissements scolaires, les élèves...

THOMAS SOTTO

Pour vous, la règle et la consigne sont extrêmement claires, extrêmement fermes, ça, c'est sûr.

PAP NDIAYE

C'est clair, c'est ferme. On continue à former. Et je vais publier une circulaire avec un certain nombre d'exemples sur lesquels les chefs d'établissements vont pouvoir se fonder. Mais s'il y a bien une boussole qui est la mienne, c'est la loi de 2004 qui interdit tout vêtement à connotation religieuse dans les écoles et les établissements scolaires.

THOMAS SOTTO

Pap NDIAYE, cette année scolaire aurait été la première du bac nouvelle version avec un avancement des épreuves les plus importantes qui ont lieu au mois de mars. Il y a une conséquence, c'est que ça a quasiment tué le 3^e trimestre pour beaucoup d'élèves de terminale qui se sont dit « c'est bon, on a fini, on n'est plus obligé d'aller en cours. Est-ce que vous allez revoir ce calendrier pour l'année prochaine ou revoir les règles ?

PAP NDIAYE

Nous allons revoir les choses. En effet, on ne peut pas se satisfaire de la situation actuelle ; celle d'un 3^e trimestre qui, vous l'avez dit, s'effiloche.

THOMAS SOTTO

Fantôme.

PAP NDIAYE

Un peu fantôme parce que les élèves ne sont plus motivés depuis la fin du mois de mars. On a donc un problème majeur avec ce 3^e trimestre. Vous savez, ça fait quinze ans que les ministres de l'Éducation parlent de reconquérir le mois de juin. Maintenant, il faut reconquérir...

THOMAS SOTTO

Maintenant, on a perdu le mois de mai et le mois d'avril.

PAP NDIAYE

Voilà, donc c'est le 3^e trimestre qu'il faut reconquérir. Donc, j'ai chargé un ancien recteur - William MAROIS - d'une mission. Il va me remettre ses conclusions au mois de septembre.

THOMAS SOTTO

Mais c'est quoi les pistes ? C'est de revoir ces examens en mars ? Les décaler ? C'est de ne pas donner les résultats tout de suite ? C'est quoi ?

PAP NDIAYE

Alors, il y a plusieurs pistes.

Non, moi, j'écarte la possibilité de ne pas donner les résultats tout de suite. On ne va pas faire attendre les familles pendant des mois à propos des résultats.

THOMAS SOTTO

Et la piste de décaler ces examens en début du mois de mars à plus tard ?

PAP NDIAYE

C'est une possibilité, mais il y a d'autres possibilités que nous examinons.

THOMAS SOTTO

Lesquelles ?

PAP NDIAYE

Je prendrais, par exemple, un système à l'anglaise, avec des admissions universitaires « oui si ». Vous êtes admis à telle université si vous poursuivez votre travail tout au long du 3^e trimestre.

THOMAS SOTTO

Conditionner à la présence.

PAP NDIAYE

Voilà. Conditionner l'admission Parcoursup à un travail régulier et assidu au 3^e trimestre. C'est une possibilité ; il y en a d'autres en tout cas.

THOMAS SOTTO

Ce sera tranché quand, ça ?

PAP NDIAYE

En septembre.

THOMAS SOTTO

En septembre pour l'année prochaine.

PAP NDIAYE

Pour l'année prochaine. On a absolument besoin de changer les choses. La situation actuelle ne convient pas.

THOMAS SOTTO

On va parler de la rentrée justement. Y aura-t-il un enseignant par classe à la rentrée ? Est-ce qu'on manque encore de postes ? Est-ce qu'on va encore avoir du speed dating et des profs recrutés en vingt minutes ?

PAP NDIAYE

Alors, ça va mieux que l'année dernière parce que les concours...

THOMAS SOTTO

Ça va moins mal, on va dire.

PAP NDIAYE

Ça va moins mal, si vous voulez. Les concours de recrutement ont été meilleurs. On a également titularisé des professeurs contractuels. On a encore des difficultés dans trois académies, principalement Créteil, Versailles et la Guyane.

THOMAS SOTTO

Vous nous confirmez que plus de 1 250 postes n'ont pas encore été pourvus de professeurs des écoles pour l'année prochaine, pour la rentrée de septembre ? C'est le chiffre des syndicats, 1 250.

PAP NDIAYE

C'est un peu moins, en réalité. Donc nous avons, bien sûr, à recruter, comme l'année dernière, des professeurs contractuels mais nous recrutons d'ores et déjà, nous les formons. Ce ne sont pas des professeurs qui sont recrutés à la dernière minute.

THOMAS SOTTO

Mais il y aura encore du speed dating comme l'an dernier ? Vous disiez, vous-même, l'an dernier, « on ne devient pas professeur en quatre jours. »

PAP NDIAYE

Oui, on ne devient pas professeur en quatre jours. Professeur, c'est un métier qui s'apprend et qui nécessite du temps, que l'on soit contractuels ou que l'on soit titulaire d'ailleurs, je ne le note au passage. Donc on a besoin d'avoir recours à des professeurs contractuels.

THOMAS SOTTO

Mais il manque aussi de candidats, Pap NDIAYE.

PAP NDIAYE

Ça va mieux.

THOMAS SOTTO

Est-ce que vous allez, du coup, repêcher des recalés ?

PAP NDIAYE

Nous faisons, notamment du côté des académies en difficulté, nous allons du côté des listes complémentaires, en effet.

THOMAS SOTTO

Donc, ça s'appelle repêcher les recalés, une liste complémentaire.

PAP NDIAYE

Alors, repêcher, ce sont des candidats qui sont des candidats de valeur, donc nous faisons cela. Et puis, d'une manière générale, comme vous le savez, nous revalorisons à la fois d'un point de vue matériel et moral le métier de professeur. Les professeurs vont être augmentés à la rentrée.

THOMAS SOTTO

100 à 230 euros net par mois s'ils s'engagent à faire davantage.

PAP NDIAYE

Voire plus, notamment en début et plus en début de carrière. Et donc ça, ça va avoir des effets à partir de la rentrée 2024. On a déjà, si vous voulez, des signes positifs, quelques hirondelles qui ne font pas encore le printemps mais ça va déjà un peu mieux.

THOMAS SOTTO

Une question rapidement ; le député LFI - Louis BOYARD – a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la présence d'amiante dans huit classes sur dix, dit-il. Il dénonce une bombe sanitaire. Vous l'avez opposé à une fin de non-recevoir ; mais sur le fond, quelle est la proportion de classes qui sont amiantées en France ? Est-ce que certains de nos professeurs et de nos enfants sont en danger quand ils sont en salle de classe ?

PAP NDIAYE

Alors il y a des mesures qui sont des mesures régulières du taux d'amiante qui sont faites en collaboration avec les collectivités qui sont en charge du bâti scolaire et de l'entretien des bâtiments scolaires. Je le rappelle, nous avons, au ministère, une cellule qui est spécialisée dans le bâti scolaire.

THOMAS SOTTO

On a un ordre d'idée ?

PAP NDIAYE

On n'a pas d'ordre d'idée à l'échelle nationale, on fait des mesures ; il y a des mesures dans chaque...

THOMAS SOTTO

Ça vous inquiète cette situation ?

PAP NDIAYE

Nous regardons de près les choses, en effet, en lien avec les collectivités, en particulier...

THOMAS SOTTO

Est-ce que vous aurez une photo globale de la situation ?

PAP NDIAYE

En particulier dans les bâtiments qui sont d'une génération où on a mis beaucoup d'amiantes. Donc ce qui est important, c'est de se concentrer sur les bâtiments où il y a suspicion d'amiante et où des mesures ont montré qu'il y a problème.

THOMAS SOTTO

Quand est-ce que vous aurez une image globale ?

PAP NDIAYE

Donc nous allons mesurer tout cela au cours de l'automne et puis engager les travaux nécessaires avec les collectivités qui sont en charge de cela.

THOMAS SOTTO

Vous serez dans quelque classe, vous, l'année prochaine ?

PAP NDIAYE

Dans quelle classe, vous voulez dire ? J'ai fini mes études.

THOMAS SOTTO

On parle beaucoup de remaniements, on parle beaucoup de.... Il y a un conseil de classe imminent visiblement au Gouvernement.

PAP NDIAYE

Je ne commande pas les rumeurs, je prépare la rentrée comme vous l'avez entendu. Et puis, ça fait quelques années quand même que j'ai fini mes études.

THOMAS SOTTO

Vous vous projetez au ministère de l'Education ?

PAP NDIAYE

Tout à fait.

THOMAS SOTTO

Vous avez envie de continuer ?

PAP NDIAYE

Absolument.

THOMAS SOTTO

Et vous voyez qu'avec la question de la lutte contre le harcèlement, la question des savoirs fondamentaux, la question de l'enseignement moral et civique et celle de la revalorisation des professeurs...

THOMAS SOTTO

Il y a du boulot.

PAP NDIAYE

Il y a du boulot et du pain sur la planche.

THOMAS SOTTO

Merci beaucoup Pap NDIAYE. Je rappelle le numéro anti-harcèlement, c'est celui-là, le 30 18, numéro fondamental.

PAP NDIAYE

Très important.

THOMAS SOTTO

Merci, bonne journée à vous.

PAP NDIAYE

Merci.